

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 Août 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le Vingt-six Août à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BUS-LA-MÉSIÈRE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Mr BARBIER Guillaume, Maire

Etaient présents :

BARBIER Guillaume,
BLANCHARD Philippe,
HERIN Christophe
BOISSIERE Rhida
CRESPEL Brigitte
POIZEAUX Nicole
POIZEAUX Patrick
MANSARD Alain

Etaient absents :

CORDONNIER Manhattan
DELY Jean-Michel
VAN NES Marc

Absent Excusé :

DELY Jean-Michel

Pouvoir : DELY Jean-Michel à M. MANSARD Alain

Secrétaire de Séance : M. HERIN Christophe

ORDRE DU JOUR ORDRE DU Jour

1. Approbation du dernier PV du 20 MAI 2021
2. Sisco : présentation des devis RPI
3. Défibrillateurs : Délibération signature de la convention avec la CCGR
4. Travaux Salle de Fêtes : présentation des nouveaux devis
5. Questions Diverses

Début de séance 18h42

1. Approbation du dernier PV du 20 MAI 2021
2. **Délibération : Approbation Devis du SISCO**

Monsieur Le Maire informe, les membres du conseil que :

Vu la Demande par mail du Maire de Beuvraignes indiquant que la Commune doit louer une construction modulaire afin d'accueillir la classe de moyennes section car les élèves ne pourront plus être accueillis dans le bâtiment actuel limité à 15 élèves

Vu le compte rendu de la réunion d'école du 08 septembre 2021

Vu qu'il s'agit d'un impératif impliquant les communes du RPI .

VU, que depuis 1 an une classe de 12 enfants est installé dans l'ancienne cuisine

Vu l'inscription de 2 nouveaux enfants.au sein du RPI

Vu le refus catégorique de l'académie du dispatch des enfants dans les classes existantes

Considérant que depuis 3 ans le RPI de BEUVRAIGNES est classé en ZEP

Considérant que le RPI doit installer 4 BUNGALOWS DE 15M2 pour respecter les normes de 16 enfants pour 60 M2

Considérant que Le RPI a reçu les devis de deux entreprises JAMART ET ALGECO

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour approuver les devis présentés par les entreprises pour la location de bungalows par le SISCO.

Conseil Municipal après en avoir délibéré décide et approuve à l'unanimité des membres présents le devis de l'entreprise JAMART.

3. Défibrillateurs : Délibération signature de la convention avec CCGR

Monsieur Le maire informe,

Les membres du conseil que la commune a reçu les documents permettant de signer la convention pour l'achat du défibrillateur par groupement de commande avec la CCGR :

Ces documents sont composés de :

- Contrat de maintenance
- Bon de commande
- Convention avec la CCGR avec les différents packs proposés.
- Manuel d'installation

Après en avoir délibéré le conseil demande à M. Le Maire de se rapprocher de la CCGR et du prestataire pour avoir plus de précisions sur le prix la maintenance du Défibrillateurs, et de faire une comparaison de prix avec le prestataire local avant de signer la convention.

4. Travaux salle des fêtes : Présentation des devis

Monsieur Le Maire informe,

Les membres du conseil qu'il y'a eu modification de devis pour donner suite aux exigences du bureau d'étude, la commune a donc reçu un devis supplémentaire pour les travaux de l'entreprise.

5. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Monsieur Le maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a reçu les devis pour les portes de la salle des fêtes d'un montant de 2237.82 TTC le conseil valide le devis et autorise M. Le MAIRE à signer celui-ci
- ✓ Monsieur le Maire indique à l'ensemble que la cuve à fioul de la salle des fêtes doit être démontée suite aux travaux et que celle-ci contient encore du fioul.
Les membres du conseil proposent de le revendre aux usagers de la commune ou d'en faire don.
- ✓ Monsieur Le Maire informe les membres du que suite aux travaux une seconde ligne téléphonique doit être mise en place dans la salle des fêtes pour les secours.

Fin de séance 20h00

The image shows several handwritten signatures in blue ink. From top to bottom, the signatures are: a stylized signature, 'Blanchard', 'Gaugaux', a signature that appears to be 'Gaugaux' written again, 'Zabre', and 'R. B...'.